



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

**Version 1.0
15 April 2021**

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications. It must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there

How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits

- page limit 25 pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers)

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	ECHE La Saussaye
Project title:	Candidature à la charte ECHE La Saussaye
Coordinator contact:	Sévignienne ULYSSE EPLEFPA La Saussaye

PARTICIPANTS				
Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	EPLEFPA La saussaye	EPLEFPA La saussaye	France

**TABLE OF CONTENTS**

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	11
2.1 General organisation and management	11
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy	12
2.3 Communication and visibility	12
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	12
3.1 ECHE fundamental principles	12
3.2 Mobility activities	14
3.3 Cooperation projects	17
4. DECLARATIONS	17
ANNEXES	19

HEI PROFILE

General profile (see for Topic 1)
Number of students

Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register)	
Short cycle	70
1 st Cycle (e.g. Bachelor)	/
2 nd Cycle (e.g. Master)	/
3 rd Cycle (e.g. PhD)	/
Number of staff	
Count staff responsible for first approval of your higher education degree programmes	
Teaching staff	20
Administrative staff	10
Number of degree courses	
Count the study programmes in higher education you offer	
Short cycle	7
1 st Cycle (e.g. Bachelor)	/
2 nd Cycle (e.g. Master)	/
3 rd Cycle (e.g. PhD)	/

Participation in EU and international student mobility programmes (incoming students only)	
Count mobility students	
Count all student mobility programmes between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/ schemes)	
Note:	
Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries)	
Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries	0
Number of outbound students to Partner countries	0
Number of incoming students from Programme countries	0
Number of incoming from Partner countries	0
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries	0
Number of outbound students to Partner countries	0
International degree students	

<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
<i>Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees</i> <i>Count local students enrolling for the majority of the reading and formational students (of foreign nationality) with previous foreign degree/enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

<i>Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)</i>	
<i>Academic staff</i> <i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and learning purposes between 2 days and 2 months between Programme and Partner countries.</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	0
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

<i>Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)</i>	
<i>Cooperation, contracts and networks in education and research</i> <i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	1
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

<i>Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)</i>	
<i>Count ongoing projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	

Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

Staff working for Erasmus+ programme activities	
Does your institution staff (personnel not yet) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities?	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT Participation in Erasmus+ Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution. <i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i> • Key Action 1 (KA1) – Learning mobility of individuals: • Mobility project for higher education students and staff • Student mobility for studies • Student mobility for traineeships • Staff mobility for teaching • Staff mobility for training • Blended intensive programmes • Key Action 2 (KA2) – Cooperation among organisations and institutions: • Partnerships for Cooperation • Partnerships for Excellence – European Universities • Partnerships for Excellence – Erasmus Mundus Joint Master Degrees • Partnerships for Innovation • Alliances for Innovation • Key Action 3 (KA3) – Support to policy development and cooperation • Jean Monnet Actions Strategy, objectives and impact What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional internationalisation and modernisation strategies. What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area. <i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i> Indicators For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline. ⚠ If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency. Participation in Erasmus+
--

L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) de Chartres La Saussaye est situé à 10 minutes de Chartres en Eure et Loir, dans la région de la Beauce, à 80 kilomètres de Paris.

Il regroupe 4 centres constitutifs : un lycée de 170 élèves, un Centre de Formation par Apprentissage de 200 apprentis, un centre de formation pour adultes et une exploitation agricole.

Les apprenants sont domiciliés essentiellement dans toute la région Centre Val de Loire ainsi que dans le sud de la région Ile de France. Des étudiants d'Afrique s'inscrivent également en BTS, cycle court de formation supérieure de 2 ans. Les origines sociales des apprenants sont très variées. Certains étudiants vivant dans des territoires ruraux n'ont parfois jamais eu l'opportunité de quitter leur région d'origine et encore moins de partir à l'étranger.

L'établissement propose des formations dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire, la pharmacie, la cosmétique, la restauration collective, l'aménagement paysager. Il dispense également des formations générales et technologiques.

Les formations de l'enseignement supérieur proposées par le lycée et le CFA sont : le BTS bioqualim: qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire et le BTS ACSE: Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole. Le CFA propose également le BTS aménagement paysager.

Par notre candidature au programme Erasmus+, nous souhaitons répondre à la 5ème mission de l'Enseignement Agricole, à savoir la coopération internationale, dont les objectifs principaux sont "d'accroître les compétences, l'employabilité, la mobilité choisie des futurs professionnels et de renforcer les dispositifs de formation et de recherche à l'international" : <https://chlorofil.fr/actions/coopint/>.

Le projet d'établissement 2020/2025 de l'EPLEFPA Chartres La Saussaye inscrit clairement la coopération internationale comme un de ses objectifs : axe 1 "enseigner et former autrement ; objectif 2 : favoriser la coopération internationale" au travers de la possibilité de proposer des stages en entreprise à l'étranger pour les étudiants et du développement de partenariat avec des établissements étrangers. L'objectif est notamment de donner une dimension européenne aux formations et de sensibiliser les publics apprenants à la citoyenneté européenne.

L'établissement bénéficie pour la mise en œuvre d'actions de coopération internationale pour les étudiants, de l'appui du consortium AgriSup Centre Pays de Loire regroupant une dizaine de lycées agricoles publics en coordination avec les référents coopération internationale des DRAAF des 2 régions. Ce consortium a de nombreux partenaires ce qui permet de proposer un nombre important de projets en fonction des caractéristiques des établissements et de ce qui est recherché par les structures. Les partenaires visés, pour les étudiants, sont les établissements proposant des formations supérieures courtes, niveau licence et qui dispensent des matières communes et complémentaires aux nôtres notamment dans les domaines de l'agronomie, l'agro-alimentaire, l'aménagement paysager, l'environnement, les sciences...

Les animateurs de réseaux géographiques du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ainsi que le Réseau d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale seront également des appuis institutionnels pour l'établissement.

De plus, de nombreux séjours d'études ont eu lieu dans différents pays européens notamment dans le cadre du programme Comenius, de 2004 à 2017: Hongrie, Angleterre, Allemagne, Pologne, Malte, Irlande, République Tchèque, Grèce, Ukraine, Pays Balte et Belgique.

Une étudiante a pu bénéficier d'un stage d'étude en Allemagne et un enseignant d'un stage de langue de deux semaines en Irlande.

Des missions d'expertise ont également été réalisées en 2010 par des enseignants et techniciens au Mali, Burkina Faso et en Mauritanie.

Un enseignant de génie alimentaire a animé le réseau Asie du Ministère de l'Agriculture de 2001 à 2003.

Ces actions ont permis aux élèves et personnels bénéficiaires de découvrir d'autres cultures et fonctionnements sociétaux, de parler une langue étrangère en situation directe et d'explorer des thématiques professionnelles dans les pays visités. Les apports sont donc considérables d'autant que pour certains élèves il s'agit parfois de leur première expérience à l'étranger. De plus, ces mobilités sortantes accroissent la visibilité de l'établissement à l'international.

Le lycée a cependant poursuivi son engagement dans le programme DEFIAA, Developing French Indian Exchanges in Agrofood and Agronomy, consortium de lycées agricoles français accueillant des étudiants de l'université de Pantnagar en Inde depuis plusieurs années pour une période d'un mois, et offrant la possibilité aux étudiants de BTS STA (Sciences et Technologies des Aliments) de partir un mois à GB Pant University l'été dans le cadre de ce partenariat.

L'accord cadre de ce partenariat vient d'être renouvelé pour une période de 5 ans et deux membres du personnel de l'établissement ont fait partie de la délégation française qui s'est rendue à l'université de Panthagar dans ce cadre-là. Une habitude d'accueil et de préparation au départ d'étudiants à l'étranger est donc existante au sein de l'établissement.

A ce jour, l'établissement est dans une perspective de relancer des actions de coopération internationale suite au départ de plusieurs personnels référents ces dernières années et suite à la période de pandémie mondiale liée au Covid 19. Il n'y a donc pas eu d'actions Erasmus ces dernières années d'autant que l'établissement n'avait pas renouvelé sa charte Erasmus à la fin du précédent programme.

Les activités Erasmus+ que nous allons mettre en place vont donc permettre de restructurer l'activité coopération internationale tout d'abord au niveau administratif par la constitution d'un comité de pilotage comprenant : une enseignante référente Erasmus+ du lycée ainsi que le référent du CFA, un personnel comptable, les secrétaires pédagogie du lycée et du CFA, la responsable pédagogie du CFA ainsi que le Directeur et la Directrice Adjointe de l'établissement.

Cette équipe aura pour mission de promouvoir et accompagner les mobilités des étudiants et des personnels et les projets de partenariats avec l'aide et l'appui des animateurs du consortium.

La coopération internationale sera inscrite lors de l'année scolaire 2024/2025 comme thématique prioritaire du Conseil de l'Education et de la Formation, instance interne à l'établissement. Cela va permettre de travailler de manière transversale au sein de l'établissement et de rapprocher les enseignants autour d'un objectif commun.

En croisant ses missions avec le programme Erasmus+, l'EPLEFPA de Chartres vise à offrir l'opportunité aux apprenants de découvrir l'Europe, à élever leur niveau de qualifications mais aussi celui de ses personnels qui seront volontaires pour expérimenter des mobilités afin de partager et de s'enrichir d'expériences professionnelles.

La mobilité en Europe favorise l'éducation à la citoyenneté européenne et les échanges culturels. Nos formations nous mettent en étroite relation avec le monde professionnel : industriel en ce qui concerne la filière agro-alimentaire, agricole, avec les entreprises du paysage, de la restauration collective... Intégrer une dimension de coopération européenne ou de mobilité individuelle constitue un levier fort pour mieux intégrer professionnellement nos apprenants et accompagner l'évolution de la société européenne.

De plus, la valorisation des actions Erasmus+ tant en interne qu'auprès des familles, des partenaires de l'établissement et du grand public sera un atout pour renforcer l'attractivité de l'établissement. Son ouverture à l'international ne pourra que favoriser une image dynamique nécessaire pour le recrutement d'étudiants dans un contexte de baisse d'attractivité des formations supérieures courtes telles que le BTS.

Nous souhaitons dans les années à venir mettre en place les activités Erasmus + suivantes:

-développer les mobilités des étudiants à des fins de stages et d'études pour répondre aux objectifs suivants:

- se confronter à une mobilité qui, rien que sur son aspect logistique, est formatrice
- découvrir d'autres pratiques professionnelles en lien avec les référentiels de formation notamment dans le cadre de l'EIL (Enseignement d'Initiative Locale) en BTS. Cet enseignement permet de travailler un sujet précis comme par exemple l'agriculture de précision ou l'automatisme. Il est donc très intéressant de voir comment ces problématiques professionnelles sont traitées à l'étranger. Le système de mobilité hybride sera favorisé dans ce cadre afin d'initier le travail sur la thématique avant la mobilité et de poursuivre les échanges ensuite.
- enrichir leur CV par une expérience de stage à l'étranger, indicateur fort de dynamisme et de capacités d'adaptations

Réintégrer le consortium AgriSup Centre sera un atout pour réaliser cet objectif pour faciliter les démarches administratives, la recherche de stages...

-mettre en place des partenariats avec des établissements européens sur des thématiques professionnelles

-favoriser les mobilités des personnels. L'objectif recherché est de questionner ses pratiques professionnelles et d'intégrer une dimension internationale dans son enseignement. Cela permettra également le partage de pratiques professionnelles et les échanges sur des thématiques professionnelles précises. Les enseignants techniques ont besoin de renouveler sans cesse leurs connaissances

professionnelles dans leur domaine de compétences afin de transmettre un enseignement au plus près des besoins des entreprises qui embaucheront les jeunes ensuite.

- dans les 5 ans à venir: développer l'accueil d'étudiants étrangers au sein de nos formations. L'établissement s'est engagé dans le processus de semestrialisation nécessaire à l'accueil d'étudiants pour une partie de la formation. Ce travail va être poursuivi dans les années à venir.

-intégrer, lorsque cela sera possible, une dimension sportive aux projets, le sport étant une composante importante du programme Erasmus+ et il occupe une place importante au sein de l'établissement. En effet nous sommes très engagés dans la démarche de valorisation de l'activité physique au travers de notre association sportive dynamique, de notre section sportive rugby et notre option EPS axée sur la pratique de l'équitation et des activités de bien-être.

L'ensemble de ces activités sera conduit dans le respect des principes de la charte Eche et des priorités du programme 2021-2027 à savoir l'inclusion, la promotion des déplacements durables, la digitalisation des pratiques, la participation à une citoyenneté active européenne et le développement de l'habileté numérique dans la vie quotidienne.

Strategy, objectives and impact

Les objectifs de notre stratégie de coopération internationale sont les suivants :

-diversifier et accroître les compétences de nos étudiants et notamment en termes de maîtrise des langues étrangères afin d'accroître leur employabilité

- améliorer l'intégration sociale de jeunes en situation d'isolement

-promouvoir la citoyenneté européenne et l'engagement civique

-renforcer l'attractivité de notre établissement

Pour cela, et afin de mettre en place les activités Erasmus+ citées précédemment, il est nécessaire tout d'abord de :

- Organiser la diffusion de l'information sur les actions de coopération internationale au sein de l'établissement sur impulsion du comité de pilotage et en particulier sur les possibilités offertes par le programme Erasmus+ auprès des apprenants et des personnels pour susciter l'envie de mobilités sortantes et réengager l'établissement dans une dynamique d'ouverture vers l'international.
- Moderniser les formations pour s'adapter au système LMD (Licence Master Doctorat) au travers de la mise en place de la semestrialisation des formations de BTS. Le travail est déjà engagé au CFA, il faut donc le poursuivre. Cela permettra de favoriser les mobilités de nos étudiants mais aussi d'accueillir, à terme, des étudiants étrangers dans nos formations.
- Utiliser les outils Erasmus+ Digital pour favoriser les mobilités par l'allègement des procédures administratives notamment pour les personnels impliqués et pour favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté citoyenne européenne et à un espace européen de l'éducation, objectif que s'est fixé la commission européenne d'ici à 2025.
- Réintégrer le consortium AgriSup Centre Pays de Loire afin de bénéficier de la force du collectif.

Cela permettra ensuite de :

- Développer les mobilités sortantes dans un premier temps des apprenants et des personnels. Se saisir du système de mobilités hybrides pour faciliter la mobilité dans le cursus de l'étudiant. Les mobilités entrantes seront organisées dans un second temps.
- Préparer le départ en mobilité sur l'aspect linguistique en utilisant les outils Erasmus+ et les compétences internes des professeurs de langue étrangère.
- Mettre en place des partenariats avec des pays européens sur des thématiques professionnelles dans le cadre de l'EIL (Enseignement d'Initiative Locale) de BTS pour développer et diversifier les compétences des apprenants et leur employabilité et celles des personnels également.

Tout en veillant à notre engagement en faveur du développement durable et du respect de l'environnement inscrit dans notre projet d'établissement en faisant la promotion des mobilités à moindre empreinte carbone.

Une fois les mobilités relancées nous pourrons alors :

- Assurer la reconnaissance des acquis des mobilités pour les apprenants et pour les personnels via des procédures transparentes et connues.
- Valoriser les projets par une communication dynamique pour améliorer l'attractivité de l'établissement et de ses filières postbac.

Les impacts attendus de ce plan d'action pour les étudiants sont :

- augmentation du niveau de qualifications techniques et linguistiques et par conséquent amélioration de l'employabilité des futurs diplômés
- amélioration de la confiance en soi par la mise en place d'une mobilité individuelle : challenge tant sur le plan scolaire et professionnel que sur le plan de la vie quotidienne (transport, hébergement, habitudes alimentaires, culture, habileté numérique...)
- développement du sentiment d'appartenance à une communauté citoyenne européenne, ouverture d'esprit et tolérance

Les impacts attendus pour les personnels sont :

- développement des compétences professionnelles et en particulier des compétences techniques liées au domaine professionnel de l'enseignant
- connaissance de systèmes éducatifs européens différents du nôtre et de pratiques pédagogiques innovantes
- possibilité d'opportunités professionnelles accrues notamment en cas de souhait d'évolution professionnelle

Les impacts attendus pour l'établissement sont :

- travail transversal des personnels administratifs et enseignants autour des actions de coopération internationale qu'ils soient du lycée, du CFA ou du CFPPA (formation adultes)
- travail en réseau dans le cadre du consortium AgriSup Centre Pays de Loire
- développement de l'attractivité de La Saussaye par la communication sur les projets Erasmus et de coopération internationale

Indicators

Indicateurs :

Les cibles : Les possibilités de candidatures et les critères de sélection pour les mobilités entrantes comme sortantes seront diffusés de manière transparente sur le site de l'établissement et via les autres réseaux déjà utilisé par l'établissement. Tout le personnel et les apprenants de l'établissement sans exception sauront comment monter un projet ou participer à un projet, dans quel mesure et les démarches à faire.

Pour mesurer l'atteinte les objectifs que l'EPLFPA s'est fixés :

Il faudrait mettre en place des indicateurs mesurables et accessibles à tous, comme la capacité de diffusion, de communication, d'information ou encore de valorisation.

Outils possible :

Ce qui pourrait être mis en place pour mesurer ces indicateurs : enquêtes internes à destinations de tout le personnel et des apprenants, fiches internes d'évaluations, rapports de ceux qui ont bénéficié d'une mobilité Erasmus +... Toutes ses données pourraient ensuite être répertoriées dans un tableau pour laisser un historique et pourraient même permettre à une évolution avec les années pour améliorer les pratiques de l'établissement.

Impacts :

Pour nos étudiants : A court terme intégrer ERASMUS + donnerai une possibilité de proposer des stages à l'étranger aux apprenants en BTSA BIOQUALIM (Qualité Alimentation Innovation et Maîtrise sanitaire). La formation serait ainsi plus attractive et permettrait aux élèves d'acquérir des compétences linguistiques, professionnelles et de citoyenneté ainsi qu'une certaine autonomie.

Pour le personnel : Les employés au sein de l'EPEPA qui souhaiteraient partir dans un pays membre avec un projet améliorer leur pratique pédagogique pour les formateurs, leur compétences linguistiques pour d'autre.

Pour l'établissement : Un rayonnement plus visible dans la région, recréer des liens avec la coopération internationale au sens général du terme et être plus attractif.

Ainsi comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons repris contact avec les établissements de notre région organisés en Consortium qui a pour objectifs :

- D'accroître la visibilité des établissements membres
- Efficacité pour la gestion des flux/bourses et volet « administratif »
- Développement des partenariats
- Mutualiser les partenariats/entraide/appui

Une telle expérience et un tel appui serait une base solide pour nos projets de partenariat internationaux.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

2.1 General organisation and management

General organisation and management (n/a for Topic 1)

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

Un comité de pilotage des actions de coopération internationale, et particulièrement des actions relevant du programme Erasmus+, est mis en place afin d'impulser une dynamique nouvelle au sein de l'établissement.

Il regroupe:

-le Directeur de l'établissement qui coordonne l'ensemble

-la Directrice Adjointe de l'établissement ainsi que le Directeur du CFA et la responsable pédagogie du CFA qui ont pour mission d'informer leurs équipes sur le fonctionnement du programme Erasmus+ et des nombreuses possibilités d'actions, d'encourager les projets et d'accompagner les équipes sur la mise en œuvre

-des enseignants et formateurs référents Erasmus+ du lycée et du CFA qui informeront les étudiants, encourageront les projets de mobilité et qui les suivront jusqu'à leur aboutissement. Ils feront également le lien avec le consortium AgriSup.

-les secrétaires pédagogie du lycée et du CFA afin d'instruire les dossiers de mobilité sur le plan administratif

-une secrétaire comptable au lycée et au CFA pour le suivi des aspects financiers

-la chargée de communication de l'établissement pour la valorisation des projets sur le site internet et les réseaux sociaux et l'accompagnement des étudiants pour la réalisation de blogs sur leur mobilité

Ce comité de pilotage se réunira à intervalles réguliers afin d'établir la stratégie de l'établissement en matière de mobilité européenne et internationale des apprenants et des personnels et de suivre les projets.

De plus, une présentation sera faite de cette stratégie et un bilan des projets réalisés dans les instances démocratiques de l'établissement : conseil de centre et conseil de perfectionnement ainsi que le conseil d'administration.

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1) <i>Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.</i> <i>Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.</i>
Afin de structurer et de pérenniser les actions Erasmus+, l'établissement va mettre en place des procédures sur le processus à respecter pour la mise en place d'un projet Erasmus; présentées et rappelés à chaque rentrée scolaire. Les référents Erasmus+ et les Directeurs de centre devront y veiller. Elles seront également écrites et diffusées via la plateforme collaborative Resana, accessible par l'ensemble des membres du personnel et intégrées à notre site internet. Les possibilités de candidatures et les critères de sélection pour les mobilités entrantes comme sortantes seront diffusés de manière transparente également sur le site de l'établissement. Les procédures prévoient notamment la production d'un document écrit de présentation de l'action de mobilité souhaitée qui devra être présentée devant le comité de pilotage par l'apprenant ou le personnel concerné. Le comité de pilotage pourra ainsi poser les questions nécessaires, donner une suite favorable ou demander à ce que le projet soit retravaillé, conseiller et accompagner les projets. Un référent par projet sera désigné afin d'en assurer le suivi avant, pendant et après. Les procédures devront intégrer l'évaluation du projet en fin de parcours basée notamment sur les indicateurs suivants : poursuite de formation et taux de démission des participants, réussite au diplôme et notamment sur la partie stage réalisé à l'étranger le cas échéant, employabilité en sortie de formation...

2.3 Communication and visibility

Communication and Visibility <i>Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.</i> <i>Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.</i> <i>Provide the top ten where you will host the EPS and the ECHE Charter.</i>
Afin d'assurer la visibilité des actions Erasmus+ mises en place par l'établissement la charte Eche sera visible sur notre site internet une fois validée et l'ensemble des projets et possibilités de mobilités des apprenants et des personnels y seront présentés et valorisés. Les projets mis en œuvre seront également mis en avant sur nos réseaux sociaux et sur le site internet https://moveagri.educagri.fr/?Projet, réseau social d'aide à la préparation de projets de mobilités et de leur valorisation du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Le journal interne de l'établissement et l'ENT (Espace Numérique de Travail) accessible à l'ensemble de la communauté éducative, et notamment les étudiants et leurs familles, permettront également de diffuser les informations sur les actions Erasmus+. Un espace du Centre de Documentation et d'Information de l'établissement sera réservé pour la diffusion d'informations sur les actions Erasmus+. Un bilan annuel des actions réalisées ou projets en cours sera présenté par centre (lycée, CFA) au sein des instances officielles à savoir le conseil intérieur pour le lycée et le conseil de perfectionnement pour le CFA. Un bilan plus global sera également présenté au conseil d'administration de fin d'année scolaire. Les actions de coopération internationale, dont les projets réalisés dans le cadre du programme Erasmus+, seront mis en avant lors de nos 4 journées portes ouvertes permettant d'informer les élèves intéressés par nos filières. Enfin, l'établissement participera aux Erasmus Days pour valoriser et mettre en avant les projets réalisés, informer sur le programme et promouvoir les valeurs qu'il véhicule telles que la tolérance et l'inclusion.

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles Non-discrimination, transparency and inclusion <i>Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.</i> <i>Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.</i> <i>Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the ECHE Guidelines.</i>
Accessible à tous sans aucunes différenciations. Un employé ou un étudiant peut vite se détourner d'un projet à l'étranger s'il n'est pas accompagné ou si les démarches ne sont pas assez visibles et cohérentes. En terme de communication, l'établissement propose déjà des outils. Les informations et les événements importants sont communiqués via le site de l'établissement et les réseaux sociaux. Des outils qui permettront d'accéder aux informations pour Erasmus+, aux kits mobilités ERASMUS + avec tous les documents qui seront à remplir et à signer. L'étudiant ou l'employé sera ainsi, accompagné pas à pas pour ces démarches. Aussi, créer un groupe d'étudiants qui pourra se réunir régulièrement au foyer des étudiants pour les mobilités Erasmus peut représenter une solution aux difficultés face aux démarches. De même un référent pourrait aussi prendre en main des membres du personnel qui ont du mal à comprendre et suivre les démarches pour les mobilité Erasmus+. Enfin, un référent handicap pourrait aussi apporter son aide si nécessaire. Il faut proposer des moyens humains et des outils pour faciliter les candidatures.
ECTS credits (see for Topic 1) <i>Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.</i> <i>Note: More information on ECTS can be found in the ECTS Users Guide.</i>
Concernant les ECTS actuellement , le Ministère de l'Agriculture français , suite au décret du 15 Mai 2007 , attribue 120 ECTS à tout étudiant en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ayant validé son diplôme. Il faudra veiller à ce que les ECTS soient pris en compte et validés par les différents partenaires notamment avec la signature du Learning agreement ou l'accord Interinstitutionnel (IIA). Les ECTS obtenus par l'étudiant en mobilité seront pris en compte dans son relevé de notes.
European Student Card and Erasmus+ App <i>Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.</i> <i>Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the Europa website.</i>
L'Initiative espace européen de l'éducation se présente en trois points : • Carte d'étudiant Européenne : Il faudra aider les candidats dans leurs démarches administratives, leur montrer comment les procédures administratives en ligne sont simples et sécurisées. La carte d'étudiante Européenne permet une visibilité des informations concernant le candidat et sa candidature mais l'étudiant pourra aussi bénéficier de services sur et hors campus pendant leur mobilité. • L'application Erasmus + : un outil indéniable qui sera une aide dans les modalités pratiques d'E+ avant, pendant et après leur mobilité. L'application ERASMUS + est sans aucun doute un outil indispensable qu'il faudra apprendre à manipuler et diffuser aux candidats. • Erasmus Without Paper: une gestion exclusivement en ligne des document E+, qui met en relation tous les partenaires. D'autres outils numériques :

La plateforme Mobility tools pour que le candidat à la mobilité Erasmus + puisse remplir et transmettre son contrat par exemple. Ce qui leur permettra aussi de créer le lien avec leur établissement et les chefs d'établissements.

La plateforme Europass pour la demande à l'Europass. Il est important que les candidats soient suivis par un référent pour chaque étape en ligne.

Une inscription EU Academy – Erasmus+ OLS (Online Linguistic Support) sera aussi possible pour les tests et les cours de langue.

Une inscription de l'établissement au Dashboard sera aussi nécessaire afin d'être au fait, et de gérer les dossiers de mobilités et les candidats Erasmus+.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

L'EPLFPA dans son ensemble se sent concerné par l'environnement et son impact sur l'environnement.

Depuis 2010 des projets sont mis en place pour sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.

Depuis 2019 : les actions en faveur de la protection de l'environnement prennent vie au cœur de l'établissement jusque dans les classes grâce aux éco-délégués de classes, élèves volontaires qui aident à monter des projets et à les partager avec tous les élèves et le personnel. Les éco-délégués sont accompagnés par un professeur d'éducation socio-culturelle pour la réalisation de leur projet. Ils ont notamment pu réaliser un escape game, des comptages d'oiseaux sur le site de l'établissement, des clean walks... Le gros projet pour cette année scolaire est de créer un vélo au design artistique qui permettra de recharger les téléphones portables.

Depuis 2021, le Lycée fait partie des sept établissements français retenus dans le cadre du projet de recherche-action Biodiv'Expé. Ce programme met au centre des attentions la biodiversité, l'environnement et la nature.

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

Les apprenants aux sens large ainsi que les membres du personnel vivent leur éco-citoyenneté dans l'enceinte du EPLFPA. Les élèves de la classe de seconde à la classe de BTS 2^{ème} année, apprennent à réduire leur impact sur l'environnement à travers des actions de tous les jours et au travers de projets.

Pour parler d'un projet « la chaîne du vivant au complet », le professeur référent de « Biodiv'Expé » dit : L'objectif est bien d'« impliquer les élèves au maximum dans les phases de diagnostic et de projet ». Les élèves apprennent à vivre avec la nature et mènent le projet du début à la fin. Le fait même de s'engager de manière volontaire pour défendre une cause les prépare à la citoyenneté.

Aussi l'ESC (Education Socio Culturelle), une spécificité de l'enseignement agricole en France est une discipline qui permet aux apprenants de s'ouvrir à l'autre, à la culture, à la citoyenneté et à la solidarité. Cette discipline est étudiée selon les référentiels par le biais de projets d'initiatives et de communication (PIC). Ces projets mettent en avant les engagements civiques et citoyens.

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (v/s for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition?

Comme précisé précédemment, les mobilités entrantes seront organisées dans un second temps au vu de la charge de travail importante à conduire afin de relancer la dynamique d'ouverture à l'international.

Lorsque cela sera le moment, il faudra donc identifier les cours qui pourront être proposés aux étudiants étrangers, le nombre de crédits correspondant et la langue dans laquelle ils pourront être dispensés. Le comité de pilotage impulsera la dynamique en ce sens.

Le catalogue des cours sera diffusé dans la partie 'coopération internationale' (en cours de construction) de notre site internet. Des enseignants référents seront désignés pour assurer la mise à jour des informations. Les informations sur le système de notation et la reconnaissance des acquis seront également disponibles de manière transparente après échanges avec les partenaires dans le cadre d'accords institutionnels mis en place.

Les outils Erasmus+ digital seront utilisés pour favoriser la diffusion des informations et pour une communication efficace.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Les projets de mobilité d'études et d'enseignement seront réalisés dans le cadre d'accords préalables conclus entre l'EPLEFPA La Saussaye et les établissements d'enseignement supérieurs étrangers ayant des filières de formation similaires aux nôtres : agriculture, agroalimentaire, pharmacie, cosmétique, aménagement paysager.

Dans ces accords seront précisés :

-l'objectif pédagogique de la mobilité

-le processus de sélection des candidats à la mobilité par les responsables pédagogiques du lycée et du CFA et les enseignants et formateurs référents Erasmus+

-les personnels impliqués dans le suivi de la mobilité et la mise en place des contrats de mobilités, avant, pendant et après à La Saussaye et dans le cadre du consortium AgriSup et le fonctionnement du tutorat sur le site de la mobilité

-la préparation à la mobilité : aspects linguistique, culturel, assurance, santé...

-les conditions d'accueil : hébergement, restauration, transport...

-l'organisation de la validation des acquis de la mobilité et le système de notation

Le comité de pilotage sera responsable de la validation des accords et de leur suivi et mise en œuvre.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competences, etc.)

Describe monitoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring, information on accommodation/insurance, visa, etc.)

Le niveau de langue des candidats doit d'abord fait l'objet d'une discussion et d'un accord avec les organisations partenaires.

Dans le cadre des mobilités proposées par Erasmus +, voici quelque proposition pour que la langue ne soit pas un obstacle à la mobilité :

- Des cours supplémentaires pour une meilleure préparation au voyage et des progrès avec une enseignant sur place
- Un suivi régulier avec un tuteur pour les entraînements aux tests, utilisations des applications et site divers.
- Des travaux spécifiques de recherche sur les pays membres, leur culture et coutumes.
- Apprendre à utiliser les outils numériques qui fournissent des entraînements pour test de langue comme le EU Academy – Erasmus+ OLS (Online Linguistic Support) ou l'application Erasmus + qui donne accès à des liens utiles pour collaborer avec d'autre candidats, pour avoir accès aux cours enfin pour s'auto évaluer.
- Dans le cadre Erasmus + toutes ses propositions de formations supplémentaires apparaitront sur le catalogue de formation de l'établissement.

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring, social integration within the institution and with its local students and staff, information on accommodation insurance, visa, etc.)

Les étudiants entrants seront accueillis lors d'une journée d'intégration : visite de l'établissement, repérage des services clés et du référent du jeune pour son séjour.

Un livret numérique sera établi avec les informations principales, les droits et les devoirs des étudiants étrangers en complément des informations qui lui seront transmises lors de la journée d'intégration : fonctionnement des services hébergement et restauration, transports en commun autour de l'établissement, personnes ressources...

Le référent du jeune assurera un suivi régulier pour la réussite de la mobilité entrante.

Les étudiants étrangers seront logés à la résidence étudiante comme les étudiants français afin de favoriser les échanges et éviter l'isolement.

Concernant l'aspect linguistique le comité de pilotage devra étudier la possibilité de faire bénéficier les étudiants étrangers des cours de Français Langue Etrangère dispensés au CFA et la possible reconnaissance de ces acquis par des crédits ECTS. L'outil Online Language Support sera utilisé au préalable pour que l'étudiant accueilli puisse augmenter ses connaissances en français avant la mobilité afin de profiter au mieux de cette expérience.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/abroad mobility in accordance with the EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition

Stage : dans le cadre d'une mobilité à des fins de stage (SMT), c'est cadré et clair.

Le stage fait l'objet fait partie intégrante du référentiel avec une évaluation cadrée et obligatoire pour l'obtention du diplôme. Les collaborateurs et partenaires signent le « Learning Agreement » à des fins de transparence et d'efficacité quant à la reconnaissance des compétences et connaissances à acquérir pendant le stage. Ces acquis sont validés par l'évaluation du dossier et de la soutenance orale. Cette évaluation prend aussi en compte la fiche d'évaluation du maître de stage du candidat.

Enfin, suite à ces évaluations l'obtention du diplôme permet à l'étudiant d'obtenir 120 ECTS.

Mobilité pour les études : dans le cadre d'un voyage à des fins d'études (SMS)

Par souci de visibilité et de cohérence entre les partenaires un accord interinstitutionnel (IIA) et le Learning Agreement sont signés de manière conjointe. Depuis 2023, complètement digitalisé ces données sont normalement plus facilement accessible par les établissements partenaires. Ainsi à la fin de la mobilité il sera possible d'avoir accès aux informations suivantes :

- Unités d'enseignements suivies dans le pays membre et dans l'établissement d'origine
- Les ECTS correspondants aux unités
- Au système de notation de chaque établissement
- L'obtention des modules et des unités correspondants aux ECTS

La délivrance du diplôme sera accompagnée par la délivrance d'un supplément au diplôme (SD). Comme toute mobilité E+, la mobilité d'étude sera renseignée dans l'Europass mobilité.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility

L'établissement, au travers du comité de pilotage des actions de coopération internationale et des actions du programme Erasmus+, s'engage à :

- informer les personnels dans leur ensemble des possibilités offertes par le programme
- à encourager ces mobilités en levant les freins éventuels : sur l'aspect linguistique, en organisant le remplacement de l'enseignant absent en cas de besoin

- à organiser la reconnaissance des acquis de la mobilité des personnels et à encourager l'utilisation des outils Europass, aide intéressante pour l'évolution de leur carrière
- à valoriser les mobilités comme outils de développement des compétences et connaissances professionnelles, valeur ajoutée pour l'établissement et les apprenants. L'enseignant ayant participé à une mobilité sera chargé de faire une restitution auprès de ses collègues et du comité de pilotage et proposera des actions de valorisation de son expérience.
- communiquer vers le grand public sur ces mobilités en faveur d'une image dynamique de l'établissement sur son territoire

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities	
Promotion of cooperation projects (n/a for Topic 1) <i>Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.</i>	
L'établissement est engagé depuis plusieurs années dans le projet DEFIAA, Developing French Indian Exchanges in Agrofood and Agronomy, consortium de lycées agricoles du Ministère de l'Agriculture partenaires de l'université GB Pant à Panthagar en Inde. Il est donc habitué à communiquer sur cette action de coopération internationale. L'établissement poursuivra donc son travail de reconnaissance et de valorisation des projets de coopération : -présentation et bilan dans les instances démocratiques de l'établissement -diffusion sur l'ENT (Espace Numérique de Travail) des informations sur les projets passés, en cours ou à venir -information des partenaires et lien avec la presse pour diffuser l'information auprès du grand public -information lors de nos journées portes ouvertes Ces actions permettront de contribuer à la stratégie d'ouverture à l'international de l'EPLEFPA La Saussaye. L'impact des projets sur les bénéficiaires mais aussi sur la communauté éducative sera mesuré via les indicateurs précédemment cités.	
Support engagement (n/a for Topic 1) <i>Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.</i>	
Les étudiants et les personnels non engagés dans le comité de pilotage seront encouragés à participer aux projets de coopération dès la phase de réflexion et tout au long du processus. Une organisation le permettant sera à rechercher notamment en termes de temps. Les projets de coopération prévus dans le cadre des EIL (Enseignement d'Initiative Locale) sur des thématiques précises seront travaillés sur le créneau prévu à l'emploi du temps des étudiants.	

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
By submitting this application, the institution: • acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter • accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.	YES

ANNEXES**LIST OF ANNEXES**

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).